

Bureau de Concertation

Réunion du 22 avril 2013

LISTE DES PARTICIPANTS		
VILLE DE PARIS		
Cabinet de la 1 ^{ère} adjointe au Maire		Frédéric LUCCIONI
Direction de l'Urbanisme		François HOTE, Annick BIZOUERNE, Anne GOMEZ
MAIRIE DU 13E		
Maire du 13 ^{ème}		Jérôme COUMET
Adjoint au Maire du 13 ^{ème} , chargé de l'Urbanisme		Francis COMBROUZE
Chargée de mission urbanisme		Bénédicte PERFUMO
SEMAPA		
Directeur Général		Jean-François GUEULLETTE
Directrice Générale adjointe	absente	Elisabeth ANTONINI
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND
		Jean-Marc HONORE
PERSONNALITES EXTERIEURES		
Garant de la concertation		Bertrand MEARY
Personne qualifiée	absent	Francis BEAUCIRE
Personne qualifiée		Bertrand AVRIL
BUREAU DES ASSOCIATIONS		
Chargé de mission		Yann RENAUD
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
SOS Paris	absente	Marie KAREL
ADA 13		Françoise SAMAIN
TAM-TAM	absent	Fabrice PIAULT
ALFBF		Dominique MACAIGNE
ASSOCIATION LA PLATEFORME DES COMITES PARISIENS D'HABITANTS		Claude BIRENBAUM
CONSEILS DE QUARTIER		
Conseil de quartier n° 8		Claude GALLAIRE
Conseil de quartier n° 4		Frédérique LECOCQ
Conseil de quartier n° 7		André MESAS

La séance est ouverte à 18 heures 05.

I. Echanges sur la place de la Concertation suite au CPC en présence du Maire du 13^{ème}

François HÔTE rappelle que, lors de la précédente réunion de bureau, les membres de la concertation ont exprimé le souhait de débattre de la méthode de concertation, en présence du Maire du 13^{ème}. Ce débat aura lieu ce jour.

Tam Tam a annoncé par courrier sa décision de se retirer de la concertation. En tant que Président des séances de concertation, François HÔTE ne peut que constater que cette association est en désaccord avec l'évolution de la concertation. La ZAC Paris Rive Gauche n'est pas en voie d'achèvement et n'est pas « verrouillée », contrairement à ce que Tam Tam affirme. La conception de l'aménagement urbain n'est pas autoritaire, comme Tam Tam le pense, mais il est question de lourdes décisions d'urbanisme, tant au plan politique que financier. De fait, l'organisation de la ZAC est encadrée par les décisions du Conseil de Paris. La concertation intervient au niveau du pilotage, elle contribue à définir les orientations de certains programmes, qui ne sont pas toutes connues au début des projets. Elle a donc encore un rôle à jouer.

François HÔTE demande aux membres de la concertation s'ils ont des informations complémentaires sur la décision de l'association Tam Tam.

Claude GALLAIRE rapporte que les fondateurs de Tam Tam souhaitaient surtout mettre fin à l'activité de l'association plutôt que quitter la concertation. Ils ont gardé une structure minimale, afin de gérer les archives.

Françoise SAMAIN ne pense pas que la concertation soit arrivée à son terme.

Jérôme COUMET rapporte qu'il a rencontré Fabrice Piaux. Les grandes lignes de l'opération Paris Rive Gauche sont certes définies, cependant de grandes évolutions sont encore possibles, comme l'exemple de la Halle Freyssinet le démontre.

André MESAS observe que le départ de Tam Tam montre qu'il est nécessaire de débattre des évolutions à apporter à la concertation, de la méthode à suivre. Il y a trois ou quatre ans, les membres de la concertation voyaient plus souvent des architectes ou des urbanistes intervenir durant leurs réunions. Les évolutions de la concertation expliquent sans doute la décision de Tam Tam.

Françoise SAMAIN rappelle que, lors du précédent CPC, Anne Hidalgo a longuement insisté sur le rôle des habitants dans la concertation. Les associations se sont senties désavouées, alors qu'elles réalisent un travail aussi important que bénévole. La procédure de concertation doit être prise au sérieux. Les soi-disant contre-arguments avancés contre les associations membres de la concertation et en faveur d'autres instances ne reposent sur rien.

Claude GALLAIRE ajoute que la concertation doit avoir la possibilité d'intervenir en amont des projets pour les questionner et les réorienter. Si seuls des projets définitifs leur sont présentés, alors elle n'a plus de concertation que le nom. Les membres de la concertation ne reçoivent plus les informations relatives aux projets assez tôt, et quand ils sont informés, les projets sont déjà « bouclés ».

Françoise SAMAIN estime qu'il ne faut pas opposer la concertation Paris Rive Gauche et les autres formes de concertation' (ateliers thématiques, conseils de quartiers ...), mais au contraire associer la première aux travaux des secondes car la première dispose de davantage de moyens

Claude GALLAIRE ajoute que des projets « bouclés » ne seraient pas présentés aux membres de la concertation, si les deux types de concertation étaient menés de concert.

Bertrand MEARY rappelle qu'il est le garant de la concertation depuis cinq ans. Il pense que la concertation n'est pas du tout opposée aux dispositifs plus larges qui permettent à tout à chacun d'être informé et d'exprimer son avis. Ces deux types d'instances sont nécessaires au fonctionnement de la démocratie et à l'information correcte des élus sur la position des citoyens.

Bertrand MEARY pense que la Ville doit se donner la discipline de continuer à informer les membres de la concertation en amont des projets. Ainsi, le projet Massena-Bruneseau n'était pas « ficelé » quand il a été présenté à la concertation. Les associations ont fait entendre leurs positions. Ensuite, les élus ont pris des décisions, comme leur élection au suffrage universel leur en donne le droit. Il n'y a pas lieu d'opposer la concertation permanente ou « classique » et celle des populations.

Claude GALLAIRE objecte que les projets présentés à la concertation sont de plus en plus souvent ficelés, comme celui des Ateliers Lion.

François HÔTE rappelle que ce projet est en cours. Or, la concertation est différente, selon qu'elle intervient en amont ou au cours d'un projet. Le principe de la construction d'immeubles de grande hauteur (IGH) n'a pas été soumis à la concertation, car il avait été l'objet d'une délibération du Conseil de Paris qui fait suite à un long processus concerté, des ateliers, puis à une enquête publique. C'est alors que la concertation sur le projet a eu lieu. La concertation a porté en revanche depuis sur la manière dont les IGH allaient s'insérer dans le quartier. A titre d'exemple, une vraie concertation a été menée sur les activités. Cependant, concertation ne signifie pas codécision.

Jérôme COUMET souligne qu'il est important de faire remonter la parole des habitants, qui peut emprunter plusieurs canaux – conseils de quartiers, associations... Il rappelle qu'au moment de la création des conseils de quartier, leur apport à la concertation avait posé question. A présent, les conseils de quartier sont pleinement associés à cette dernière.

Il ne faut pas opposer la parole directe des habitants à celle de la concertation. La Ville continuera à aller chercher la parole de ceux qui ne viennent pas aux réunions de la concertation. Ainsi, la Mairie du 13^{ème} a récemment diffusé des questionnaires à destination des parents d'enfants en crèche, et de ceux scolarisés à l'école élémentaire. L'objectif n'était pas de contourner les associations de parents d'élèves, mais d'analyser les réponses avec elles.

Le recueil de la parole des citoyens poursuit à la fois un but d'information et de concertation. Les habitants sont effectivement demandeurs d'information, car ils voient leur quartier évoluer, sans savoir ce qui se construit près de chez eux. La Mairie a besoin de leur retour critique. Elle continuera à aller chercher leur parole, qui n'entrera pas forcément en contradiction avec les positions de la concertation.

Alors que l'enquête conduite auprès des parisiens avait montré une certaine opposition aux IGH, l'enquête publique menée dans le cadre de la révision simplifiée du PLU sur Bruneseau a témoigné au final d'une opposition plus nuancée.

Jérôme COUMET ajoute que la concertation est informée en amont sur les projets – elle prend même part aux jurys. Sa parole est d'autant plus écoutée que tous ses membres ne sont pas d'accord entre eux. Les élus non plus n'ont pas tous le même point de vue. La confrontation des positions des uns et des autres est une source de richesse.

Jérôme COUMET annonce que la Maison du directeur sera finalement transformée en espace d'information sur les projets de Paris Rive Gauche (plutôt qu'en espace culturel). Elle abritera aussi des salles de réunion, afin d'accueillir les séances de travail pour les associations et les conseils de quartier qui en feront la demande.

Jérôme COUMET souligne que le projet d'implanter des start-ups dans la Halle Freyssinet n'est pas étranger à l'action du groupe de travail activités, qui a permis d'engager une réflexion sur ce que sont les activités aujourd'hui.

La concertation nourrit la réflexion de la Mairie du 13^{ème}, la bouscule et la questionne. Elle permet aux projets d'avancer. Il est révélateur que la moitié du courrier de Tam Tam ait trait aux avancées que l'association pense avoir obtenues – plusieurs interprétations sont possibles, mais c'est significatif.

S'agissant de la fin de l'opération Paris Rive Gauche, Jérôme COUMET admet que plus la construction de la ZAC avance, plus l'opération est figée et plus il est difficile d'en infléchir les grandes lignes. Un équilibre financier et budgétaire doit aussi être trouvé. Les positions adoptées par la concertation ont toutefois influencé la Mairie du 13^{ème}, avec des résultats concrets. La contribution des membres de la concertation est et reste précieuse.

François HÔTE rappelle que des partenaires extérieurs prennent part à la concertation, comme la SNCF, RFF ou l'AP/HP. Il faut tenir compte des contraintes de ces acteurs et des relations contractuelles, qui réduisent les marges de manœuvre de la concertation.

André MESAS salue la volonté démocratique de la Mairie du 13^{ème} de mener une concertation. Cependant, il faut revoir la méthode. Les membres de la concertation souhaitent que la ZAC Paris Rive Gauche soit en osmose avec le vieux quartier dans lequel elle s'insère. Or, André MESAS a l'impression que les élus tiennent plus compte des contraintes de la SEMAPA, au vu des moyens qui lui sont conférés, que de la volonté des associations et des habitants. Dans le passé, la Mairie a eu la volonté politique de créer du logement social dans la ZAC Paris Rive Gauche, avec succès. A présent, elle doit faire preuve de la même volonté pour que le nouveau 13^{ème} s'insère bien dans l'ancien 13^{ème} en matière d'activités et d'emplois. Il ne faut en effet pas oublier que le quartier qui avoisine PRG compte 15% de chômeurs. Elle doit donner la possibilité à la SEMAPA de réorienter l'usage de la ZAC, dans cette optique.

Bertrand AVRIL souhaite aborder la place des partenaires extérieurs. Leur participation a été très contrastée, certains ayant bien joué le jeu de la concertation, d'autres pas du tout ou très partiellement. Il serait peut-être nécessaire de redéfinir les modalités de leur positionnement par rapport à Paris Rive Gauche. Ainsi, si une vraie concertation a existé avec l'université Paris VII, elle paraît à présent être inactive. De même, la concertation avec Ports de Paris aurait pu être plus fouillée. Les aménagements réalisés sur les berges sont effectivement fort décevants. La Ville doit faire preuve de pédagogie pour faire comprendre à ses partenaires extérieurs que la concertation présente un intérêt pour eux. Il est important de retrouver des formes d'échange avec eux, qui soient une source d'enrichissement mutuel.

Annick BIZOUERNE signale qu'à Bordeaux ou à Lyon, des aménagements de berges de qualité ont été réalisés. Ports de Paris pourrait s'en inspirer.

Jérôme COUMET déplore que Ports de Paris reste figé sur ses positions. Or, à partir du moment où la ville se transforme, la gestion des berges doit évoluer elle aussi. La Mairie et les habitants souhaitent que le lien entre la ville et le fleuve se renforce. La concertation pourrait travailler sur le sujet avec Ports de Paris. Ports de Paris doit s'adapter aux évolutions de la ville et aux attentes des habitants. Les activités ne peuvent pas être

uniquement logistiques. Ainsi, à Hambourg, seule une partie des activités logistiques est demeurée près du fleuve, et une halle aux poissons « bobo » a été créée.

La question du logement est aussi un sujet de réflexion. Le projet initial de la ZAC Paris Rive Gauche a effectivement été largement infléchi, au profit du logement social dans toute sa diversité. Cependant, entre le logement social et le logement privé, il manque un degré, un palier. Il serait souhaitable d'ouvrir une réflexion sur le sujet, en particulier concernant la partie du 13^{ème} qui jouxte les Maréchaux. Cette réflexion est actuellement en cours au niveau de la Mairie de Paris.

Jérôme COUMET conclut que, sur le thème du logement comme des activités, les réflexions de la concertation peuvent nourrir la réflexion de la Mairie.

Frédéric LUCCIONI souligne que la concertation porte sur différentes échelles. Elle peut à la fois porter sur les aménagements globaux, des enjeux de programmation, sur le traitement de l'espace public, qui sont encore à réaliser, ou sur des éléments très précis, très localisés comme le dessin d'un escalier. Il est important de travailler le plus en amont possible des projets avec les membres de la concertation. Il faudrait peut-être parfois tenir des réunions plus courtes sur des sujets précis. Il serait aussi possible de se rendre sur le terrain ou de convier des intervenants qui aujourd'hui ne sont pas présents et peuvent apporter une expertise d'usage, qu'il s'agisse de représentants de copropriétés, des associations de locataires, de commerçants, des usagers du quartiers, notamment les salariés..

Frédéric LUCCIONI considère que la concertation menée ici est utile. Les positions de ses membres sont prises en compte, qu'elles soient ou non suivies par les élus quand ils prennent leur décision finale. L'avis des uns et des autres est pris en considération et intégré au processus de décision.

Françoise SAMAIN juge important d'associer les habitants à la concertation, par exemple en tenant des réunions publiques.

André MESAS se déclare satisfait des déclarations d'Anne Hidalgo en faveur du développement de la mixité dans les IGH. La ZAC Paris Rive Gauche ne peut effectivement pas comporter uniquement des bureaux.

Frédéric LUCCIONI confirme qu'Anne Hidalgo a accepté d'engager une réflexion sur la question. Il faut approfondir ces questions.

André MESAS remarque que, si le quartier Masséna-Bruneseau n'est peuplé que de tours de bureaux, il deviendra un désert fantomatique.

Frédérique LECOCQ rapporte qu'elle a été choquée d'entendre opposer concertation et démocratie participative, lors du CPC. Les habitants sont demandeurs d'information et peuvent apporter beaucoup à la réflexion, car ils connaissent bien leur quartier. Il faut leur expliquer pourquoi les travaux n'avancent pas, quand c'est le cas. Ils sont en manque d'information, actuellement.

François HÔTE rappelle que le journal de la SEMAPA, *Treize urbain*, est un support d'information.

Par ailleurs, les membres de la concertation ont souvent demandé à obtenir les documents avant les réunions. Cependant, François HÔTE est réticent à communiquer des documents parfois confidentiels, qui n'ont pas encore été vus par les élus Bertrand MEARY déclare que les membres de la concertation comprennent tout à fait la nécessité de maintenir certaines informations confidentielles.

Claude BIRENBAUM le confirme. De fait, les membres de la concertation, qui participent à des jurys, ont l'habitude de respecter le caractère confidentiel de certaines informations..

Francis COMBROUZE observe qu'un certain nombre de partenaires externes posent problème à l'ensemble de la concertation, à l'instar de l'AP/HP. Les critiques adressées durant la réunion aux aménagements de Port de Paris sont toutefois peut-être un peu dures car les installations commencent à prendre tournure.

Il existait un club des entreprises regroupant les partenaires économiques, mais il a disparu. Il est pourtant important d'associer ces derniers.

La concertation a encore beaucoup de travail devant elle. Sa contribution reste essentielle, que ce soit notamment pour Bruneseau Nord ou Austerlitz.

II. Composition du bureau

François HÔTE indique qu'une place s'est libérée au sein du Bureau, suite à la démission de Tam Tam. Les membres de la concertation sont invités à faire part de leur proposition en matière de remplaçant.

III. Examen du budget de la Concertation

Le budget de la concertation est remis en séance.

Nathalie GRAND précise que le budget 2013 est identique à celui élaboré pour l'exercice 2012.

Françoise SAMAIN demande pourquoi le budget dédié aux réunions publiques est nul.

Nathalie GRAND rappelle qu'aucune réunion publique n'a été organisée en 2012. En outre, le contexte électoral est peu favorable à la tenue de telles réunions en 2013. Cependant, si l'organisation d'une séance publique s'avérait nécessaire, le budget pourrait être amendé.

IV. Calendrier de la Concertation

1. Groupe de travail Austerlitz

François HÔTE explique que la matière nécessaire n'est pas disponible pour tenir un nouveau groupe de travail Austerlitz.

Frédéric LUCCIONI précise qu'une concertation est en cours avec les ABF.

François HÔTE annonce que la Ville et la SEMAPA ont renoué langue avec l'AP/HP, dans la perspective de la conclusion d'une nouvelle convention. Les discussions étant encore en cours, il serait prématuré de réunir le groupe de travail.

Aucune réunion du groupe de travail Austerlitz n'est planifiée.

2. Groupe de travail Tolbiac

François HÔTE suggère que le groupe de travail Tolbiac se réunisse pour examiner le projet architectural de l'îlot T7B2, les évolutions apportées au projet T7B1, le projet de restaurant flottant du CROUS et le projet de guinguette face au MK2.

Jérôme COUMET informe la Concertation sur le fait que la Ville de Paris a des difficultés à choisir l'œuvre d'art qui sera installée sur la placette EP7. Certaines ont été écartées car elles auraient pu poser des problèmes d'entretien et car leur pérennité n'était pas assurée. Le jury de la SEMAPA et le comité de L'Art dans la Ville ont rendu des avis contradictoires. La Ville va peut-être demander de nouvelles créations aux cinq artistes.

Pour André MESAS, il faudrait demander aux artistes de s'inspirer de la mémoire du quartier pour l'immortaliser dans leurs créations.

Bertrand AVRIL ajoute que le groupe de travail Tolbiac devrait porter un regard sur les réalisations, en particulier sur l'immeuble qui se trouve à l'angle de l'avenue de France et de la rue de Tolbiac (T8).

Francis COMBROUZE objecte que l'appréciation de l'immeuble en termes d'usages ne sera connue que dans un an.

Bertrand AVRIL estimerait intéressant de revenir sur les décisions antérieures pour en évaluer le résultat.

François HÔTE suggère d'attendre que l'immeuble soit achevé.

Le groupe de travail Tolbiac se réunira le mardi 11 juin 2013.

Annick BIZOUERNE précise que le programme de la Maison du directeur sera aussi présenté lors de ce groupe de travail.

Nathalie GRAND confirme que le calendrier et le programme de la Maison du directeur seront présentés lors de ce groupe de travail.

3. Groupe de travail Masséna-Bruneseau

Annick BIZOUERNE annonce que le choix du preneur des lieux n'a pas encore été fait, s'agissant de la gare Masséna.

Nathalie GRAND ajoute qu'il serait prématuré de tenir une réunion sur le projet B3A.

Annick BIZOUERNE observe qu'il est d'ores et déjà possible de présenter les propositions de Marc Mimram portant sur l'intégration urbaine et architecturale de l'échangeur reconfiguré du périphérique dans le cadre du groupe de travail Masséna-Bruneseau.

Le groupe de travail Masséna-Bruneseau se réunira le 25 juin 2013.

4. Groupe de travail Berges et déplacements

Annick BIZOUERNE annonce que la phase de concertation officielle, dans le cadre du DOCP, débutera prochainement, pour le T-Zen 5, en présence du STIF.

Un groupe de travail Berges et déplacements sera consacré à la présentation du DOCP Tzen5 le 30 mai 2013.

5. Visite du quartier Bruneseau

Une visite du quartier Bruneseau sera organisée le 20 juin 2013, sous réserve de la disponibilité des intervenants.

6. Prochaine réunion de Bureau

La prochaine réunion de Bureau se tiendra le 12 septembre 2013.

La séance est levée à 20 heures 15.